



FORMULAIRE 4.4



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)  
RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET**

**PAYS:** République Démocratique du Congo (RDC)  
**PÉRIODE CONSIDÉRÉE:** 1 JANVIER 2015 au 31 DECEMBRE 2015

<b>Intitulé du Programme &amp; Numéro du Projet</b>	
Intitulé du Programme: AMANI NI NJIA YA MAENDELEO : « La Paix est la voie du Développement » Numéro du Programme ( <i>le cas échéant</i> ) PBF/IRF-96 Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires): <sup>1</sup> 00092283	

<b>Entités participantes de l'ONU</b>	<b>Partenaires d'exécution</b>
Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: ONU-HABITAT ; UNESCO ; OIM ; et PNUD	Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales: Gouvernement : PNC, Administration publique, Justice, Services fonciers, Commission Foncière de l'Ituri (CFI) ; Inspection Provinciale d'Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPEL)  ONG : Réseau Haki na Amani (RHA) ; APEC

<b>Budget du Programme/Project (en dollars US)</b>		<b>Durée du Programme</b>	
Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU) <b>OIM : 2 507 300 \$</b> <b>ONU-HABITAT : 890 594 \$</b> <b>PNUD : 428 000 \$</b> <b>UNESCO : 550 087 \$</b>		Durée totale ( <i>en mois</i> ) 18 mois	
Contribution gouvernementale ( <i>le cas échéant</i> )		Date de démarrage <sup>2</sup> ( <i>jour/mois/année</i> ) 1/12/2014	
Autres contributions (donateurs) ( <i>le cas échéant</i> )		Date de fin prévue à l'origine <sup>3</sup> ( <i>jour/mois/année</i> )	01/06/2016
		Date de fin actuelle <sup>4</sup> ( <i>jour/mois/année</i> )	01/06/2016

<sup>1</sup> Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

<sup>2</sup> La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>3</sup> Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

<b>Norvège (FAO)</b>			
<b>TOTAL: 670 229</b>			

<b>Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours</b>	<b>Rapport soumis par</b>
Évaluation du rapport à mi-parcours - <i>veuillez joindre le document le cas échéant</i> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non    Date: Évaluation finale – <i>veuillez joindre le document le cas échéant</i> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non    Date:	Nom: Ernest Balola Titre: Coordonateur de Programme Organisation participante (principale): ONU-Habitat Courriel: <a href="mailto:ernest.balola@unhabitat.org">ernest.balola@unhabitat.org</a> ; <a href="mailto:balolaern@yahoo.fr">balolaern@yahoo.fr</a>

---

<sup>4</sup> S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

## PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

### 1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet a contribué:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. NA
Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. NA

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour:

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

**Description du résultat 1:** La population de l'axe Mambasa, Epulu et Niania et les représentants de l'Etat congolais s'engagent dans un processus de dialogue inclusif pour répondre aux causes des conflits, consolider la paix et créer les bases pour la création d'institutions transparentes, inclusives et effectives

#### Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:

Indicateur 1: Pourcentage de la population des localités d'intervention déclarant être impliqués dans le dialogue avec d'autres membres de la communauté, y inclus /compris d'autres groupes ethniques ou groupes sociaux, pour trouver des solutions à l'insécurité et à l'instabilité au niveau communautaire (désagrégé par localité, genre, âge et groupe social/ethnique)	Niveau de référence: 49.8 % Cible: 80 % État d'avancement: N/A
Indicateur 2: Degré de connaissance des conclusions des dialogues par les autorités locales et provinciales	Niveau de référence: Mauvais Cible: Bon État d'avancement: Bon

#### État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

1.1.0 : Etude de référence effectuée. La « baseline » permet de disposer des données de la situation de référence. Elle a également permis d'établir un calendrier des visites de suivi et évaluation.

1.1.1: 54 membres des structures communautaires ont été renforcées à travers deux ateliers dans l'objectif de formuler les stratégies de collaboration dans le cadre de monitoring, de sensibilisation,

d'identification de conflits fonciers et leur référencement vers la CFI pour une prise en charge. A l'issue de ces ateliers, une feuille de route a été signée entre la CFI et ces structures et un mécanisme de référencement a été mis en place.

Des structures communautaires ont été mises en place. Il s'agit de 12 cases de femme, 7 CLE (Comités locaux d'éveil) et 5 CCSP (structures de la RFO). Ces structures ont été validées dans les 11 Barza. Les cases des femmes sont désormais devenues un carrefour où les femmes/filles peuvent échanger et formuler les recommandations. Elles constituent des lieux adéquats d'écoute et d'orientation des VVS. 4 séances d'écoutes y ont été effectuées.

1.1.2: 28 personnes ont été formées en leadership cohésif. Parmi elles figuraient les Chefs de chefferies, le conservateur de la RFO, les députés national et provincial, l'administrateur du territoire, le ministre provincial de l'intérieur, le juge de paix, les représentants des FARDC, PNC, DGM et des services spécialisés. Au niveau de la RFO, le projet est en train de développer une culture de dialogue. Les autorités et leurs partenaires reconnaissent cette situation comme une opportunité mutuelle. Les communautés commencent à exprimer et à structurer leurs doléances par rapports aux questions d'instabilité et leurs relations avec les gestionnaires de l'ICCN.

1.1.3: L'activité a connu la participation de 118 représentants communautaires dont 36 femmes. Cet engouement se justifie par l'intérêt de la population à ces assises.

1.1.4: Les contrats ont été signés avec les Radios communautaires de Mambasa et de Nia Nia pour faire passer les activités de sensibilisation et d'information sur l'accès à la justice, la lutte contre les violences sexuelles, le droit foncier et autres thèmes pertinents. Dans la RFO, 4 sur 5 structures sont opérationnelles. Les résultats du premier cycle du dialogue communautaire sont disponibles. Les acteurs de mise en œuvre du projet ont été formés sur le statut et les dispositions de gestion de la RFO.

1.2.1: A l'issue de la mini table-ronde, des recommandations ont été formulées selon les différentes problématiques et vont servir de feuille de route aux parties prenantes. Ces recommandations feront l'objet des activités à entreprendre pour résoudre les problèmes soulevés.

1.2.4 : Un état des lieux général sur la situation des conflits fonciers complexes qui menacent la paix dans le territoire de Mambasa a été fait en collaboration avec les autorités locales et coutumières, des membres des structures et associations féminines ainsi les représentants des organisations de la société civile du territoire de Mambasa. Une base des données est installée pour la documentation et le monitoring de cartographie des conflits dans le territoire de Mambasa.

1.2.6: A l'issue de trois ateliers tenus en faveur des membres de structures communautaires et autorités locales et coutumières du territoire de Mambasa et représentants des services techniques de l'Etat, un acte d'engagement de collaboration avec la CFI a été signé. A travers ce dernier, les autorités locales et représentants de service de l'Etat se sont engagés à collaborer avec la CFI en lui référant des conflits fonciers et en participant à leur résolution pacifique. Sur 64 conflits documentés par les antennes de la CFI, 14 sont résolus au nombre desquels 4 avaient été référencés par les structures communautaires et les autorités locales.

## **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

En dépit des contraintes liées à la mise en œuvre du projet, les activités et/ou actions engagées au courant de cette période de rapportage a largement concouru à l'atteinte des objectifs assignés au projet. A cet effet, le dialogue démocratique a permis aux communautés d'exprimer leurs attentes par rapport au

projet. Les cadres de concertations qui ont conduit au dialogue démocratique ont été des espaces d'échanges entre les différentes couches de la communauté, ce qui a contribué à renforcer la cohésion sociale et contribuer à la consolidation de la paix. A l'issue du dialogue démocratique, des recommandations ont été formulés sur base des besoins réellement exprimé par les communautés ; cela dénote du fait que le dialogue a revêtit un caractère inclusif (Femmes et autres groupes vulnérables) et participatif ayant permis une appropriation du projet par les communautés, les leaders coutumiers et les autorités locales.

Par ailleurs, une commission de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la table-ronde élargie aux différentes couches de la communauté sera incessamment mise en place sous l'égide de l'administrateur du territoire de Mambassa.

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

De manière générale, toutes les activités ont connu en retard dû au lancement tardif du projet par l'autorité provinciale, le 10 février 2015. Un retard dans le cycle de dialogue a été constaté partiellement pour des raisons administratives. Pour remédier a cette contrainte, l'ensemble des partenaires d'exécution du projet ont convenu d'un réajustement du chronogramme d'exécution des activités permettant d'atteindre les objectifs fixés

Une (1 ) des cinq (5) Structures de dialogue à l'intérieur de la RFO se situe dans une zone à risque pour les acteurs du projet qui ne permet pas de faciliter le dialogue. Les discussions sont en cours entre le chef de cette localité et le partenaire d'exécution de l'UNESCO dans la RFO (Wildlife Conservation Society) pour décanter la situation.

**Description du résultat 2:** L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:**

<p>Indicateur 1: Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa indiquant qu'ils ont accès aux services administratifs essentiels au niveau locale et du territoire (désagrégé par genre)</p>	<p>Niveau de référence: 25 Cible: 50 État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 2: Perception du niveau de corruption des services étatiques par la population des localités d'intervention en territoire de Mambasa (désagrégé par genre)</p>	<p>Niveau de référence: Mauvais Cible: Bon État d'avancement: N/A</p>

<p>Indicateur 3  Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa affirmant avoir confiance dans les services de la PNC</p>	<p>Niveau de référence: 46  Cible: 50  État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 4  Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa qui perçoivent avoir accès au système de justice traditionnel (par région, genre, revenu, ethnicité)</p>	<p>Niveau de référence: 60  Cible: 50  État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 5  Pourcentage de la population des localités d'intervention du projet dans le territoire de Mambasa affirmant avoir confiance dans le système formel de justice (désagrégé par genre, âge et groupe socio-ethniques)</p>	<p>Niveau de référence: 35  Cible: 50  État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 6  Nombre d'antennes de la commission foncière d'Ituri mises en place avec l'appui du projet à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia</p>	<p>Niveau de référence: 0  Cible: 3  État d'avancement: 2</p>

### État d'avancement des produits

*Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

2.1.1 : Supprimé, voir révision de projet (cfr construction des bâtiments de la police).

2.1.2: Les entreprises de construction ont été sélectionnés à l'issue d'un appel d'offre, et plans de construction des 3 bâtiments de la Police ont été validés par la hiérarchie de la PNC. Les travaux de construction ont démarré et se trouvent actuellement au niveau de l'implantation de la fondation.

2.1.3: La clinique juridique, à travers les consultations gratuites offertes, aide les victimes de violences sexuelles à bénéficier à l'accès à la justice. Pour ce faire, une formation des parajuristes a été organisée. 5 points focaux ont été retenus et serviront de relais de la clinique à Epulu et Niania. Ceci permet aux populations vulnérables de bénéficier d'orientations et d'assistance en matière judiciaire et d'être mieux informées sur leurs droits à travers les sensibilisations.

2.1.4: Le Parquet de Grande Instance de Bunia et le tribunal de paix de Mambasa reçoivent un appui technique. Cet appui consiste dans fonctionnement de la Cellule de lutte contre les violences sexuelles au PGI Bunia dans le but d'accroître la meilleure performance dans la répression des crimes de VS à Mambasa

2.1.5. Un appui technique et opérationnel est apporté au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier. L'appui institutionnel apporté au Tripaix a permis d'assurer le fonctionnement quotidien de ces deux institutions.

2.2.3: 10 greffiers du Tribunal de Paix et 12 secrétaires des parquets civils et militaires de Mambasa ont été formés sur la procédure pénale applicable aux violences sexuelles et les méthodes extrajudiciaires de résolution des conflits fonciers (médiation). Cette formation contribue à améliorer la qualité de prestation fournie aux populations.

2.2.5: 3 audiences foraines ont été organisées: (1) Tribunal de Grande Instance de Bunia; (1) Tribunal Militaire de Garnison de Bunia, (1) Tribunal de Paix de Mambasa. Ces audiences ont permis de juger 53 auteurs d'infraction de droit commun dont 19 dossiers de violences sexuelles.

2.2.7: l'organisation des Journées portes ouvertes à Epulu, Niai-Nia et PK 51 a contribué à rassembler les acteurs politico-administratifs et les acteurs judiciaires autour des thématiques de lutte contre l'impunité des violences sexuelles et de résolution pacifique des conflits fonciers. Ce qui a également permis le rapprochement de la justice aux justiciables de la zone d'intervention, lesquels n'avaient plus eu accès depuis des décennies à la justice formelle (droit écrit)

### **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

- 2 antennes CFI ont été rendues opérationnelles grâce à un appui institutionnel reçu de UN-HABITAT, composé des mobiliers et fournitures de bureau et d'une dotation de 4 motos à raison de 2 par antennes pour faciliter la mobilité des animateurs. Le lubrifiant et carburant sont également mis à leur disposition mensuellement.
- Une clinique juridique a été installée à Mambasa avec des points focaux (para juristes) à Epulu et Nia Nia. Cela a contribué à rapprocher les services juridiques et les communautés et plus particulièrement les victimes des violences sexuelles. En effet, cette clinique permet aux victimes de violences sexuelles de bénéficier d'une orientation adéquate et d'un référencement vers les autres structures de prise en charge notamment pour les assistances médicales, psychosociales et d'une réintégration socio-économiques.
- La validation des plans de construction des bureaux PNC ayant été acquise et la sélection des entreprises de construction finalisée, les travaux de construction ont démarré sur les trois sites à savoir Mambasa, Epulu et Nia Nia. Cependant, la validation de la formation des policiers n'a toujours pas été accordée par la hiérarchie de la Police Nationale

### **Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Le retard connu dans le démarrage des activités est dû d'une part à la difficulté à obtenir des terrains adaptés à la construction des bâtiments de la police selon les standards de la police (PNC) et à la tergiversation de la hiérarchie de la PNC Kinshasa à entériner les plans de construction, d'autre part à la validation par SSU/PBSO de la révision budgétaire relative au réajustement des activités proposées par les partenaires d'exécution. En termes de mesure d'ajustement, le STAREC a été mis à contribution Pour



obtenir les autorisations de la PNC a Kinshasa pour les constructions. Toutefois, la PNC n'a toujours pas donné d'accord sur la validation du programme de formation proposée. L'absence de validation de la Police au niveau supérieur s'explique par les changements politiques et le démembrement de la Province Orientale en 4 nouvelles entités avec autant de nouveaux responsables de Police et de conflits de compétence. Par conséquent, plutôt que de faire une formation à des policiers suite à l'insuffisance des effectifs, il est envisagé, en remplacement, une formation pour les jeunes femmes et hommes y compris la communauté Pygmée, en réponse aux demandes issues des résultats de cadres concertations réitérées lors la mini table-ronde.

De son coté, UN-HABITAT a connu un retard dans l'opérationnalisation des antennes CFI pour deux raisons: d'une part, il a fallu discuter avec les autorités de l'ICCN pour tenter de dénouer le problème de l'ouverture de l'antenne d'Epulu avant de planifier la formation des animateurs fonciers ; d'autre part, les propriétaires des maisons ciblées à Nia Nia pour abriter les antennes CFI sont revenus à trois reprises à leur décision, cédant les maisons à des tierces personnes. Chaque retour sur Nia Nia était conditionné par l'obtention d'une escorte entre Mambasa et Nia Nia. Ce qui n'était pas toujours évident.

Le tribunal de paix n'est pas fonctionnel parce qu'il ne peut siéger qu'en matière civile et non pénale faute des juges. En effet, pour siéger en matière pénale, il faut 3 juges or le tribunal de paix de Mambasa n'en dispose qu'un seul.

**Description du résultat 3:** Basé sur leurs propres recommandations, les hommes et les femmes au sein des CLE, Case de la femme sur l'axe Mambasa – Epulu – Nia Nia, sont engagés dans des activités de relance économiques et construisent la cohésion sociale en dépit des chocs externes menant à une meilleure cohésion et résilience communautaire

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:**

<p>Indicateur 1: Pourcentage des ménages avec un membre appartenant à un groupe à risque (jeunes, ex-combattants, IDP etc.) indiquant une amélioration dans ses conditions de vie (désagrégé par genre, ménages femme/homme chef de ménage) avec l'appui du projet</p>	<p>Niveau de référence: N/A Cible: 80 % État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 2: Nombre des ménages avec femme chef de ménage et/ou victimes de violences sexuelles/basé sur le genre capables de sécuriser leurs moyens de subsistance en s'impliquant dans une activité économique durable avec l'appui du projet</p>	<p>Niveau de référence: 0 Cible: 600 État d'avancement: N/A</p>
<p>Indicateur 3 Nombre de femmes de policiers, de militaires et de la communauté bénéficiant d'Activités Génératrice de Revenu (AGR) de commerce</p>	<p>Niveau de référence: 0 Cible: 600 État d'avancement: 460</p>



<p>Indicateur 4  Nombre de MUSO de qualité mises en place avec l'appui du projet</p>	<p>Niveau de référence: 0  Cible: 50  État d'avancement: 53</p>
--	---

### État d'avancement des produits

*Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

3.1.1: Sur les 600 AGR prévues, 460 ont été déjà réalisées, soit 77% de réalisation. Pour les 33% restant, la commande de kits petit bétail est en cours. Les femmes regroupées en AGR développent un esprit d'échange, écoute et gestion pacifique des conflits entre elles malgré leur divers origine et statut. L'autorité locale très satisfaite de l'encadrement de ces femmes vulnérables en vue de leur autonomisation socioéconomique.

3.1.2: L'Identification, le regroupement et la formation des bénéficiaires ont été finalisés. Réalisation estimée à 50% du travail prévu. Il reste la distribution des kits, l'accompagnement et le suivi des groupes d'AGR pour une efficacité opérationnelle.

3.1.3: 53 MUSO mises en place et formées au lieu de 50 prévues, vu le besoin défini par la population. Le réalisé par rapport à l'état d'avancement est de l'ordre de 65%, le suivi et accompagnement technique et financier reste à apporter à ces MUSO jusqu'à la fin du projet.

### État d'avancement du résultat

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

La distribution des Kits AGR a été effectuée en octobre 2015 à 460 bénéficiaires ayant choisi la filière du petit commerce parmi lesquels 215 victimes de violences sexuelles, 235 femmes chefs de ménages et 10 veuves et filles-mères. La commande pour les bénéficiaires ayant choisis le petit élevage, est en cours. Toutefois, tous les 600 bénéficiaires ont eu droit à la formation et sont regroupés en 60 noyaux de gestion en raison de 10 par noyau pour faciliter leur accompagnement.

Pour faciliter l'épanouissement des activités de ces groupes, un plaidoyer a été fait auprès des autorités territoriales pour obtenir l'exonération des taxes de leurs activités. En réponse, une lettre d'exonération a été signée par l'Administrateur du territoire.

Parmi les 150 femmes bénéficiaires des AGRs non agricoles, on compte 33 femmes de militaires, 5 femmes de Gardes-Parc (RFO), 35 femmes de Policiers (48%), 22 femmes pygmées (14%) et 55 constituées de femmes vulnérables au nombre desquelles les filles-mères et les femmes chefs de ménages représentant 36%. Toutes ces couches ont été également formées sur la gestion des AGRs et sont dans la phase de regroupement en attendant la distribution des kits.

Les membres de la mutuelle solidaire (MUSO) au nombre 1113 parmi lesquels 56 femmes développent un esprit d'épargne et d'autofinancement de leurs activités économiques. En outre, ce regroupement en MUSO permet d'entretenir une bonne collaboration et une cohabitation entre les peuples autochtone (Pygmées) et bantou jadis en conflit.

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

La lourdeur des procédures administratives observée à l'interne avant la signature du contrat avec l'ONG ACIAR pour l'organisation des 10 AGR en faveur de 150 femmes bénéficiaires a été à la base du léger retard dans la mise en œuvre des activités de réinsertion socio-économique.

**1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée**

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Pour OIM, le monitoring du projet sur le terrain avec APEC et ACIAR/RHA, se fait 4 jours par mois et par projet. Les achats des matériels des AGR, les images de leur distribution, le rapport d'activités et de suivi font foi de la mise en œuvre de ces activités. Il existe également Le rapport d'activités de la mini-table ronde, son communiqué final et les photos prises pour la circonstance. UN-HABITAT pour ce qui le concerne, prend toujours soins de matérialiser la tenue de différentes activités par la visibilité (calicot, T-shirts, casquette, gilets, dépliants et affiches) et la prise des images ; chaque activité organisée fait objet du rapport. Aussi, des panneaux de visibilité ont-ils été placés devant les antennes de la CFI. Par ailleurs, la CFI produit mensuellement des rapports faisant état d'avancement des activités sur le terrain. En plus des rapports et la prise des images, PNUD a produit une vidéo de ses activités portant des journées portes ouvertes organisée à Epulu, Nia Nia et PK 51 sur la route Wamba.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires:</u> Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet a contribué au renforcement du processus de consolidation de la paix en ce sens qu'il 'a permis aux communautés d'user de mécanismes communautaire de prévention et de résolution pacifique des conflits au sein des communautés. Par ailleurs, le projet a permis de créer un cadre propice où les communautés vivant à l'intérieur de la RFO peuvent s'approcher des gestionnaires de la réserve pour discuter des problèmes qu'ils éprouvent et contribuer à la recherche de solution de manière consensuelle et</p>

	<p>participative. Ce qui n'était plus le cas depuis des années. Cette absence de dialogue permanent entre les autorités de l'ICCN et la population avait créé une frustration et ravivé la tension qui conduit à une méfiance de la population vis-à-vis des règles de gestion de la RFO. Au moment où les autorités Provinciales avaient comme priorités le redéploiement et l'installation de la 31ème Brigade à Mambassa, le démembrement de l'ancienne Province Orientale et l'installation des nouvelles autorités, ce projet a contribué à la restauration de l'autorité de l'État dans ses zones d'intervention et atténué les violences liés aux conflits communautaires en offrant des espaces de dialogue et des mécanismes de prévention et de résolution pacifique des conflits.</p> <p>Au regard de la faible politique de décentralisation en République Démocratique du Congo, le projet a également contribué au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des services Étatiques. Cet appui se matérialise à travers les formations des agents de l'administration foncières, et l'appui en équipements et matériels techniques.</p>
<p><u>Effets catalytiques</u>: Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Les autorités de la RFO (ICCN) et ses partenaires techniques et financiers ont accepté les mécanismes de dialogue et des cadres de concertation prévus dans le projet comme outils de gouvernance pour la RFO.</p> <p>La dynamique de dialogue et consolidation de la paix à convaincu la coopération financière Allemande à poursuivre son ambitieux programme à la RFO, autrefois suspendu à cause de l'insécurité. Même le personnel expatrié évacué est de retour pour reprendre leur travail au sein de la Réserve.</p> <p>La Section civile de la Monusco s'est approché à la CFI pour conjuguer leurs efforts dans la prise en charge des conflits complexes du territoire de Mambasa identifiés lors des concertations et la table ronde.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation</u>: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>A l'issue des campagnes de sensibilisation et d'information portant sur le processus consolidation de la paix initiées par les partenaires de mise en œuvre du projet, les autorités coutumières avec une implication de l'Administrateur du territoire de Mambassa ont accepté de concéder des terres pour la sédentarisation des Pygmées sur un espace bien définis. Cette initiative s'est concrétisée avec l'émission des actes de cession coutumière des terres reconnu et approuvé par l'administration locale.</p> <p>La sensibilisation à travers des journées portes ouvertes ont contribué au rétablissement de la confiance des populations</p>

	<p>dans l'appareil judiciaire.</p> <p>En outre, les audiences foraines organisées par le tribunal de paix de Mambassa, le Tribunal de Grande Instance de Bunia et le Tribunal Militaire de Garnison de Bunia sont dorénavant soutenu par les cliniques juridiques pour toucher plus de bénéficiaires. Cela a considérablement réduit les violences liées au règlement des disputes et/ou conflits au sein des communautés.</p> <p>Le renforcement des capacités des autorités locales et des membres de communautés et la mise à disposition des textes légaux à chaque groupement et chefferie ont fortement permis d'améliorer la manière de travailler ces autorités.</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes:</u>          La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable à la fin du projet? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement.  <i>(1 500 lettres maximum)</i></p>	<p>L'aspect genre a été pris en considération dans la réalisation de différentes activités du projet. De 118 personnes qui ont pris part aux cadres de concertation, il y avait 56 femmes (47%) ; sur 1113 membres de MUSO on compte 576 femmes (50 %) ; 36 personnes dont 4 femmes (11 %) ont pris part à l'atelier de mise en place d'un système d'alerte précoce des cas de conflits fonciers et 60 personnes dont 37 femmes (61 %) ayant participé à l'atelier de renforcement des capacités des structures communautaires en MARC et de référencement des cas de conflits fonciers.</p> <p>Les activités menées par les antennes de la CFI dans le cadre de prévention et résolution des conflits fonciers sont bénéfiques aussi bien aux hommes qu'aux femmes. 324 ménages sont impliqués dans 64 conflits pris en charge par la CFI parmi lesquels 101 constitués de femmes chefs de ménages. Les 14 conflits fonciers résolus impliquent 35 ménages dont 7 ménages constitués de femmes.</p>

## PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

### 2.1 Enseignements tirés

*Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.*

<p>Enseignement 1 <i>(1 000 lettres maximum)</i></p>	<p>Le pilier dialogue démocratique a démarré au même moment que les deux autres piliers à savoir la Restauration de l'autorité de l'Etat et la Relance économique. Les premiers résultats ont été validés en octobre, à huit mois de la clôture du projet au moment où chaque partenaire avait déjà suffisamment évolué avec l'identification de ses partenaires ou la mise en œuvre de ses activités. D'où la difficulté de répondre efficacement et intégralement aux besoins adressés</p>
--	--

	<p>par les communautés à travers le dialogue démocratique. L'idéal serait que le premier cycle du dialogue démocratique démarre bien avant, de manière à ce que les résultats soient disponibles à temps afin de permettre aux partenaires de développer des activités qui répondent aux besoins exprimés. Pour un projet pilote du type IRF, il serait bénéfique à la communauté si l'on pouvait capitaliser sur les résultats issus du dialogue pour définir les prochaines étapes de ce processus engagé.</p>
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	<p>Le projet est mis en œuvre à travers une approche communautaire inclusive et participative. Cela a permis une appropriation du projet par les communautés, les leaders coutumiers, les autorités locales mais également les services techniques de l'État.</p> <p>Dans le cadre du foncier par exemple, cette approche a permis aux animateurs fonciers d'effectuer leurs missions sans encombre alors que la présence de la CFI était perçue comme un contre-poids au pouvoir qu'avaient les chefs coutumiers surtout lorsqu'il s'agit de trancher des problèmes fonciers. Par ailleurs, un système de référencement des cas de conflits fonciers est opérationnel au niveau des structures communautaires et Étatique</p>
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	<p>Plus de précision lors des évaluations aurait permis de mieux définir les activités au moment de la proposition du projet pour éviter une révision des activités au cours de la mise en œuvre du projet. A titre d'exemple les bâtiments de la police nécessitaient une reconstruction et non une rénovation au regard de leur état de vétusté.</p>
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	<p>L'accompagner/encadrement d'un processus de dialogue communautaire requiert plus de temps. Chose difficile à réaliser dans un projet de 18 mois</p>
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 6 (1 000 lettres maximum)	

## 2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

*Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).*

Dans ce projet, la sensibilisation et le dialogue sont des outils très essentiels qui sont en train de contribuer au changement de comportement de la population sur l'axe Mambasa-Epulu- Nia Nia.

En effet, alors que le projet a démarré dans une tension très perceptible entre la population vivant au sein de la RFO et cette dernière, à force de passer les messages de sensibilisation et d'approcher les autorités de l'ICCN et la population, il s'observe une décrispation de la situation et une diminution de

l'exploitation illégale des ressources naturelles. Un exemple frappant est celui d'un député qui a toujours pris position, défendant que les carrés miniers de Penge et Muchacha se trouvent en dehors de la RFO. Ce qui revient à dire que la RFO devrait laisser libre exploitation minière à la population. Suite aux différentes séances de sensibilisation et d'information, l'honorable Député au cours de la mini table-ronde de Mambassa était revenu sur ses positions en reconnaissant l'inclusion dans la RFO des carrés miniers de Penge et Muchacha.

un acquis majeur de ce projet a été la renonciation des autorités coutumières aux redevances et autres taxes coutumières exigées auparavant pour le jugement des conflits communautaires. Ceci a été possible grâce aux actions de sensibilisation et information mais également par les mécanismes d'appropriation du projet développés par les acteurs de mise en œuvre.

### PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

#### 3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

*Veillez indiquer si les dépenses liées au projet ont été en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues:*

Si les dépenses ont été en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Veillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.<sup>5</sup>

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Une vision collective à long terme pour la paix est formulée dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes et des minorités autochtones, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés à travers des formations et sessions de sensibilisation					
Produit 1.1.0	Une étude de référence, et un calendrier de visites de terrain sont déterminés	UNHABITAT	200,104 \$	104 791 \$	
Produit 1.1.1	Les structures communautaires (10 CLEs, 5 Comités locaux de gestion des ressources naturelles RFO, 12 maisons de femmes et 10 organisations féminines) sont renforcés	UNHABITAT, UNESCO,	14.000 \$ 86.238 \$	12 021 \$ 41.538	UNESCO (En ligne avec le niveau d'appui au dialogue

<sup>5</sup> Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

		OIM, RHA, APEC	255.588 \$	166,132.20 \$	
Produit 1.1.2.	30 chefs de chefferie et autres leaders communautaires formés	OIM/Hakina Amani APEC	168.088 \$	109,257.20 \$	
Produit 1.1.3.	100 représentants communautaires, dont 30 % des femmes (y inclus chefs de chefferie), formés	OIM/HakinaAmani	183.088 \$	119,007.20 \$	
Produit 1.1.4.	La population sur l'axe (au moins 20,000 personnes) touchées par les séances d'informations et sensibilisation	OIM (APEC/RHA)	250.000 \$	98000	UNESCO : Estimation, inclue les formations aux acteurs du projet et le coût du personnel UNESCO au service du projet
		UNESCO/ICCN,	206.868 \$		
		UN-HABITAT,	50.800 \$	19 820	
		PNUD/OIM/APEC	15.000 \$	15.000 \$	
Résultat 2 : Les mécanismes durables de mise en place d'un processus de dialogue entre les divers intervenants du conflit, par l'identification et la résolution pacifique des conflits sont renforcés afin de promouvoir un dialogue entre les communautés et les autorités.					
1.2.2	Sous réserve de faisabilité et du respect de la légalité, les dispositions de gouvernance de la RFO prennent en compte les résultats du dialogue communautaire des populations vivant à l'intérieur de la réserve	UNESCO	70.076 \$	16.627	Correspondant à la tenue d'un cadre de concertation sur les 4 prévues
Produit 1.2.3	Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire sont discutées et validées par les autorités locales	UNESCO	64.680 \$	0	
Produit 1.2.4	Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders	UNHABITAT	112.000 \$	9 037 \$	
1.2.6	Les conflits fonciers identifiés en	UNHABITAT	313.450 \$	130 586 \$	



	dehors de la RFO sont références vers les structures de médiation (CFI et antennes), résolu de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives				
Résultat 2: L'Etat est capable de fournir de plus en plus de services adéquats par sa présence accrue sur l'axe Mambasa-Epulu-Niania.					
Produit 2.2	1 commissariat (Mambasa) 1 commissariat (Nia-Nia) et 1 sous commissariat (Epulu sont construits et dote d'équipements électrique solaire, mobilier, bureautique, moyens de communication,	OIM	811,176 \$	19,241 \$	
Produit 2.2.3	20 greffiers du Tripaix sont formés en vue d'améliorer la qualité de service en synergie avec des méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits, notamment fonciers (médiation)	PNUD	30.000 \$	4.900 \$	Formation des greffiers et secrétaires des parquets civil et militaire de Mambasa
Produit 2.2.5	4 audiences foraines sont réalisées sur des cas de violences sexuelles et résolution des conflits fonciers	PNUD	70.000 \$	42.000 \$	
Produit 2.2.7	1.500 personnes des localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale	PNUD	25.005 \$	14.305 \$	
Produit 2.2.8	Trois (3) Antennes de la Commission Foncière de l'Ituri sont mises en place et opérationnelles à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia	UNHABITAT	200.240 \$	153 093 \$	
Résultat 3: D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables dont notamment les femmes et les groupes susceptibles d'être mobilisés par les groupes armés et leurs communautés.					
Produit 3.1.1	600 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG dans le territoire de Mambasa reçoivent un appui en Activités Génératrices de Revenu (AGR) non-agricole ainsi que un appui social et psychologique	OIM/APEC	234.788 \$	152,612 \$	
Produit 3.1.2	10 AGR non-agricoles sont créées pour 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté y inclus des formations en gestion et un suivi, appui/conseil durant toute la durée du projet	OIM	175.588 \$	35,117.60 \$	
Produit	50 Mutuelles de Solidarité (MUSO)	OIM/RHA	168.088 \$	109,257 \$	

3.1.3	mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et NiaNia				
-------	---	--	--	--	--

### 3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

*Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements apportés au projet (quel type et quand) (2 000 lettres maximum):*

Le partenariat avec les ONG locales (RHA et APEC) et la structure étatique à base communautaire (CFI) a été d'une grande utilité d'autant plus qu'il facilite la couverture de toute les zones du projet et d'implémenter des activités sans être soumis aux mêmes contraintes logistiques et sécuritaires que les agences du Système des Nations Unies.

S'agissant de la coordination, celle-ci permet une bonne communication entre les acteurs de mise en œuvre et de faire une intervention multi sectorielle cohérente et complémentaire.

Toutefois, la multitude d'intervenants sans pouvoir de décision sur le terrain ne facilite pas le travail de coordination. En effet, pour certaines décisions, il faut obtenir une autorisation du management se trouvant soit à Goma, soit à Kinshasa soit à l'étranger. Ce manque de décision au niveau local ne fait que la mise en œuvre évolue à différents degrés.

Suite à cela, un changement d'activités s'était avéré nécessaire. Ainsi, le fonds destiné à la réhabilitation de la route a été alloué à la construction et équipement des trois bâtiments de la police à savoir le commissariat de Mambasa et deux commissariats d'Epulu et Nia Nia.

En ce qui concerne la synergie/complémentarité avec les projets en l'occurrence l'îlot de stabilité, des réunions sont organisées soit en bilatéral soit avec les sections substantielles de la Monusco. Les résultats issus du dialogue démocratique ont été partagés afin que les différentes sections s'en servent pour identifier les besoins réels de la communauté et les gaps non couverts par le projet afin d'apporter des réponses selon les possibilités de chacune des sections. A ce jour, aucun projet n'a été proposé dans ce sens.

Toutefois, la section d'appui à la justice a apporté son expertise lors des audiences foraines alors que l'ONG RADHIT « Réseau des Associations des droits de l'homme en Ituri » veillait au respect de l'application des normes des procédures garantissant une justice équitable.